

**ÉNERGIE ÉOLIENNE** Le Parlement a refusé de créer une base légale mettant en avant l'autonomie des communes en la matière.

# L'idée d'une loi et moratoire sur les éoliennes balayée

LYSIANE FELLAY

Le Valais ne se dotera pas d'une loi spécifique pour gérer l'implantation de parcs éoliens, ni même d'un moratoire sur leur installation. Le Parlement cantonal a refusé de créer une loi spécifique par 63 voix contre 34 et 6 abstentions au terme d'un débat nourri.

Les auteurs de la motion urgente, Xavier Moret (PLR), Willy Giroud (PLR), Pascal Luisier (PDCB) et Ludovic Cipolla (UDC), demandaient à ce que le gouvernement renonce à tous projets d'implantation d'éoliennes en attendant la mise sur pied d'une loi cantonale. Pour eux, la population n'en veut pas et les éoliennes ne sont pas adaptées à proximité des zones habitées. Dans la base légale, les motionnaires auraient souhaité inscrire une distance minimale avec les zones habitées, ou encore l'interdiction d'implanter une éolienne en dessous de 1000 mètres d'altitude.

## Autonomie des communes

Leurs arguments n'ont pas su convaincre la majorité du Parlement. Plusieurs voix se



Le Parlement veut préserver l'autonomie communale en matière d'énergie éolienne, comme ça a été le cas à Charrat. SABINE PAPILLOUX

sont élevées pour les contrer. Narcisse Crettenand (PLR) a dénoncé un projet qui bafouerait l'autonomie des communes, alors même que le Valais dénonce les effets de la lex Weber et son atteinte au fédéralisme. Le député a également rappelé

l'ambition du Valais de devenir une terre d'énergie. Plusieurs chaires de l'EPFL viendront prochainement s'installer dans le canton pour travailler dans le domaine de l'énergie.

Jérémie Pralong (ADG) a souligné que des dispositions légales

existaient déjà actuellement. Il a ensuite appelé ses collègues à être visionnaires comme l'ont été nos ancêtres qui ont construit les barrages et monté les pylônes pour acheminer l'électricité.

Le conseiller d'Etat Jean-Michel Cina, chef du Département de l'économie, de l'énergie et du territoire, a qualifié les arguments des motionnaires et de leurs partisans d'«hallucinants». Rejoignant les arguments des opposants, il a rappelé que les communes étaient souveraines en la matière. A ce titre, libres à elles de choisir si elles souhaitent ou non implanter des éoliennes.

Le Parlement a donc suivi le Conseil d'Etat et les opposants. Certains parlementaires ont évoqué des pressions de la part des présidents de communes de Martigny et environs pour obtenir le soutien des parcs éoliens. Alors que d'autres ont évoqué des pressions de groupes œuvrant contre les éoliennes. ●

## AÉROPORT DE SION

# Oui au maintien des Forces aériennes

L'Alliance de gauche voulait «transformer l'aéroport de Sion en un aérodrome uniquement destiné au sauvetage, aux vols taxi et à la plaisance». Le postulat a été balayé par 100 voix contre 18 et 3 abstentions.

Pour soutenir le postulat, le socialiste Didier Fournier a rappelé les nuisances sonores que les avions causent au Valais central et la perte de valeur des terrains, comprise entre 250 millions à 350 millions selon l'étude de l'EPFL, qu'elles impliquent. L'élu de Nendaz a aussi souligné les risques que les survols de la ville par des jets militaires font courir à la population.

La droite a, au contraire, montré l'apport de l'aéroport militaire. L'ancien conseiller municipal sédunois Gilles Martin (PDC du Centre) a rappelé que le départ des militaires supprimerait 150 places de travail directes et entre 500 et 1000 emplois en tenant compte des pertes dans les entreprises partenaires. De son côté, Daniel Emonet (PDC du Bas) souligne le fait que l'armée prend en charge 60% des frais de l'aéroport, tout en ajoutant que si la base aérienne devait fermer à Sion, les



Les avions militaires n'ont pas fini de vrombir dans le ciel valaisan.

FORCES AÉRIENNES SUISSES/DR

nuisances se poursuivraient, parce que le Valais et les Grisons continueraient d'être les terrains d'entraînement des Forces aériennes.

Les intervenants de la droite ont souligné la nécessité de poursuivre le dialogue avec les militaires pour minimiser les nuisances, tout en poursuivant l'activité économique dans la capitale.

La gauche a aussi proposé de «créer les conditions favorables pour encourager les personnes qui le souhaitent à se séparer de leurs armes inutilisées.» Elle n'a pas eu plus de succès, puisque le Parlement a rejeté cette idée par 79 voix contre 35 et 1 abstention. ● JYG

PUBLICITÉ